



**ALLIANCE DE LA FRANCOPHONIE POUR LE POST
2015, LA MIGRATION ET LE DEVELOPPEMENT
(AFPMD)**

ALLIANCE DE LA FRANCOPHONIE POUR LE POST 2015, LA MIGRATION ET LE DEVELOPPEMENT AFPMD

CONCEPT D'UN PROJET INTERNATIONAL

LISTE DES ABREVIATIONS

Abréviations ou sigles	Signification
FMMD	Forum Mondial sur la Migration et le Développement
DHN	Dialogue de Haut Niveau sur la Migration internationale et le Développement des Nations Unies
ONU	l'Organisation des Nations Unies
AFPMD	Alliance de la Francophonie pour le Post 2015, la Migration et le Développement
SC	Société Civile
CICM	Commission internationale catholique pour les migrations
ONG	Organisation non gouvernementale
CICM	Commission internationale catholique pour les migrations
ODD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
I'ECOSOC	Conseil Economique et Sociale
ODD	Objectifs de Développement Durable
AMR	Examen ministériel annuel (AMR)
DCF	Forum de coopération au développement
CMD	Coopération Méditerranéenne pour le Développement

BACKGROUND

Diversité linguistique pour une participation effective de tous

- L'Anglais, l'Arabe, le Chinois, le Français, l'Espagnol et le Russe sont les six (6) langues officielles utilisées par l'Organisation des Nations Unies ONU ;
- Les organisations du monde francophone qui participent au processus du Forum Mondial sur la Migration et le Développement FMMD et présentes aux Réunions Préparatoires du Dialogue de Haut Niveau sur la Migration internationale et le Développement des Nations Unies DHN observent une ineffectivité de l'utilisation des 6 langues pendant les travaux de la Société Civile SC ;
- Elles considèrent que l'équité linguistique dans les initiatives globales de la Société civile renforce la participation de tous et conduit à un meilleur résultat ;
- Elles s'engagent à promouvoir la diversité linguistique et particulièrement le Français dans les travaux de la Société Civile pour une équité linguistique, une communication et compréhension de tous ;
- Elles établissent un pont entre les diasporas francophones des 5 continents du monde pour une action concertée de la facilitation linguistique dans les travaux de la Société Civile en lien avec le FMMD, le HLD et l'Agenda de Développement Post 2015 ainsi que la réalisation des recommandations et objectifs au niveau local.

VISION ET BUTS

Unité, transparence, partenariat et actions ciblées dans une période définie

- Elles nouent une alliance francophone de facilitation de la communication, d'unité, de concertation, de dialogue et de transparence pour répondre aux défis que posent le suivi et la mise en œuvre au niveau local de l'Agenda de Développement Post 2015, le DHN et le FMMD ;
- Elles établissent un pont entre les diasporas francophones des 5 continents du monde pour une action concertée en vue de la mise en œuvre au niveau local, régional et international des recommandations du FMMD, du DHN et l'Agenda Post 2015 ;
- Elles optimisent les formes et missions de la Société Civile à l'étranger et mettent en place un réseau international ambitieux et proactif capable d'agir au profit des opérateurs du développement issus de la Diaspora
- Elles établissent des partenariats avec les dirigeants des pays francophones et autres gouvernements intéressés, les institutions des Nations Unies, le Conseil de l'Europe, l'Union Africaine, les Missions diplomatiques, les Agences de coopération et de développement, le secteur public et privé, la Société civile, les réseaux régionaux, les organisations locales en vue de soutenir le processus du DHN, du FMMD, le Post 2015 et traduire les recommandations en actions concrètes au niveau local pour une période de cinq (5) ans ;
- Elles établissent un audit transparent, conduisent un monitoring, produisent un rapport et établissent d'autres plans quinquennaux

Répondant à ce fort appel en vue d'accroître une interaction au sein de la Société civile et établir un partenariat avec les décideurs, les Nations Unies et d'autres institutions intéressées, un groupe international d'organisations de la société civile (listées ci-dessous) se sont concertées et décident la création de Alliance de la Francophonie pour le Post 2015, la Migration et le Développement (AFPMD)

LA FRANCOPHONIE, LE FORUM MONDIAL SUR LA MIGRATION ET LE DEVELOPPEMENT (FMMD), LE DIALOGUE DE HAUT NIVEAU DES NATIONS UNIES SUR LA MIGRATION ET LE DEVELOPPEMENT (DHN), L'AGENDA POST 2015

LA FRANCOPHONIE :

Dans ce document, la francophonie renvoie tout d'abord « à francophonie avec un « f » minuscule pour désigner les locuteurs de français et (à) Francophonie avec un « F » majuscule pour figurer le dispositif institutionnel organisant les relations entre les pays francophones »ⁱ

Selon le dernier rapport publié en 2010 par l'Observatoire de la langue français publié en 2010, 220 millions de locuteurs répartis sur les 5 continents ont le français en commun.

La Francophonie est également une institution, l'Organisation internationale de la Francophonie OIT « voué à promouvoir la langue française et les relations de coopération entre les 77 États et gouvernements membres ou observateurs »ⁱⁱ

La francophonie fait enfin référence au français comme faisant partie des 6 langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.

LE FORUM MONDIAL SUR LA MIGRATION ET LE DEVELOPPEMENT

« Le Forum Mondial sur la Migration et le Développement FMMD est une initiative récente des Etats membres des Nations pour aborder les interconnexions entre la migration et le développement de manière pratique et orientée vers l'action. Il s'agit d'un processus informel, non contraignant, volontaire et dirigé par les Gouvernements qui marque l'aboutissement de plus

d'une décennie de dialogue international sur l'importance croissante des liens entre migration et développement. Il reflète la reconnaissance progressive des limites d'une approche strictement nationale aux questions de migration et les implications au niveau mondial dans un cadre intergouvernemental. Compte tenu des implications sociétales de ces questions, les représentants de la société civile ont également été impliqués dès le début dans ce processus.

Les objectifs du FMMD sont :

- De fournir un lieu pour les décideurs et les praticiens de la politique de haut niveau pour discuter de manière informelle les politiques pertinentes et les défis pratiques et opportunités du lien migration-développement, et de collaborer avec d'autres parties prenantes, notamment les organisations non gouvernementales, des experts et des organisations de migrants pour favoriser la pratique et les résultats orientés vers l'action au niveau national, bilatéral et international;
- D'échanger de bonnes pratiques et d'expériences, qui peuvent être reproduits ou adaptés dans d'autres circonstances, afin de maximiser les avantages pour le développement des flux migratoires et la migration;
- D'identifier l'information, la politique et les lacunes institutionnelles nécessaires pour favoriser les synergies et la cohérence des politiques aux niveaux national, régional et international entre la migration et les domaines d'action de développement;
- D'établir des partenariats et la coopération entre les pays et les autres parties prenantes, comme les organisations internationales, la diaspora, les migrants, les universités, etc., sur la migration et le développement;
- De structurer les priorités internationales et l'ordre du jour sur la migration et le développement. »ⁱⁱⁱ

La participation de la Société Civile

« En raison de sa nature dirigée par l'État, l'objectif principal du Forum est de faciliter un dialogue constructif entre les gouvernements. Encore un autre objectif important est de renforcer la cohérence dans l'élaboration des politiques et le renforcement des institutions - aux niveaux national, régional et international - où les acteurs de la société civile sont considérés comme des contributeurs et partenaires. La participation de la société civile aux activités du FMMD et le dialogue entre les gouvernements et la société civile est donc reconnue comme utile et nécessaire.

Au cours des cinq dernières années, les Journées de la Société Civile du FMMD ont été organisées immédiatement avant la réunion du FMMD des Gouvernements. Chaque année, une déclaration avec des messages et des recommandations de la société civile est présentée lors de l'ouverture de la réunion du Gouvernement. En 2010 et 2011, un «espace commun» de 3 heures engageant le Gouvernement et les représentants de la société civile figurait dans la session d'ouverture. Dans le souci de continuer à encourager un dialogue ouvert, le FMMD 2012a organisé des panels « break out » simultanés en plus de la traditionnelle séance plénière. Il a également élargi la participation de la société civile, du secteur privé et de la diaspora.

Au cours des quatre premières années du FMMD, le pays d'accueil pour l'année en cours a désigné une fondation nationale d'être responsable de l'organisation générale des Journées de la Société Civile (CSD). En 2011, sur invitation de la Présidence suisse et sous les auspices de la Commission internationale catholique pour les migrations (CICM), une ONG opérant au niveau international, basée à Genève, un bureau de coordination de la société civile du FMMD a été créé pour un engagement à long terme.

Suite à l'invitation de la Présidence mauricienne du FMMD en 2012, et la Présidence actuelle suédoise du FMMD, la CICM continue de servir le Bureau de coordination des activités de la société civile du FMMD. »^{iv}

LE DIALOGUE DE HAUT NIVEAU DES NATIONS UNIES SUR LA MIGRATION INTERNATIONALE ET LE DEVELOPPEMENT

« Pour la deuxième fois seulement, les États membres des Nations Unies organisent un Dialogue de Haut Niveau sur la Migration Internationale et le Développement (DHN). En Décembre 2012, les États membres ont adopté une résolution (67/219) à l'Assemblée générale de l'ONU énonçant les grands thèmes et les modalités de cette deuxième Dialogue de Haut Niveau (DHN). Le thème

général est: «*Identification des mesures concrètes pour renforcer la cohérence et la coopération à tous les niveaux, en vue de renforcer les avantages des migrations internationales pour les migrants comme pour les pays et de ses liens importants avec le développement, tout en réduisant ses effets négatifs* ».

Le DHN est une réunion de deux jours principalement de représentants des gouvernements (3-4 Octobre) précédée d'une seule journée pour la Société Civile d'interagir avec les Gouvernements trois mois plus tôt (15 Juillet), et une discussion de groupe (25 Juin), le tout au siège de l'ONU à New York. Comme ce fut le cas avec la première HDN sur les migrations internationales et le développement en 2006, la DHN 2013 réunira des représentants de haut niveau des Gouvernements, y compris les chefs d'Etat, ministres, vice-ministres et les Hauts fonctionnaires dans une série de séances plénières et de quatre tables rondes. Dans la résolution, les Etats ont décidé de quatre grands thèmes de la table ronde:

- Les effets des migrations internationales sur le développement durable et l'identification des priorités pertinentes en vue de la préparation du cadre de développement post-2015 ;
- Mesures visant à assurer le respect et la protection des droits de l'Homme de tous les migrants, en particulier des femmes et des enfants, ainsi qu'à prévenir et combattre le trafic illicite de migrants et la traite des personnes et assurer une migration ordonnée, régulière et sûre ;
- Renforcer les partenariats et la coopération sur les migrations internationales, les mécanismes d'intégrer efficacement la migration dans les politiques de développement et de promotion de la cohérence à tous les niveaux ;
- La mobilité du travail internationale et régionale et son impact sur le développement

La résolution ne précise pas le résultat du DHN. Il appartient aux États membres de décider s'ils vont négocier un document final qui sera adopté, comme une résolution, ou non.»^v

L'AGENDA DE DEVELOPPEMENT POST 2015

« Les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui vont de la réduction de moitié de l'extrême pauvreté à l'arrêt de la propagation du VIH /Sida et l'éducation primaire universelle ont été une étape importante dans les efforts de développement nationaux et mondiaux. Le cadre a contribué à galvaniser les efforts de développement et d'orienter les priorités mondiales et nationales de développement. Alors que trois des huit objectifs ont été atteints avant l'échéance finale de 2015, les progrès ont été inégaux au sein et entre les pays. Ainsi, des efforts supplémentaires et un fort partenariat mondial pour le développement sont nécessaires pour accélérer les progrès et atteindre les objectifs d'ici 2015.

Un programme de développement mondial après 2015

« Le document final de la Réunion Plénière de Haut Niveau 2010 de l'Assemblée Générale sur les OMD a prié le Secrétaire Général d'engager une réflexion sur l'agenda de développement de l'après 2015 et inclure des recommandations dans son rapport annuel sur les efforts visant à accélérer les progrès des OMD.

Le résultat de la Conférence de Rio +20 sur le développement durable a lancé un processus intergouvernemental inclusif pour préparer une série d'objectifs de développement durable (ODD). Il existe un large accord sur la nécessité d'établir des liens étroits entre les deux processus pour arriver à un programme de développement global pour la période post-2015, avec le développement durable en son centre.

Fort de son succès dans l'examen des progrès sur les OMD à travers l'Examen ministériel annuel (AMR), le Conseil économique et social jouera un rôle majeur dans la préparation, l'exécution et le suivi de l'agenda post - 2015 de développement.

Le processus de renforcement de l'ECOSOC et du rôle assigné par le Conseil à l'intégration des trois dimensions du développement durable devraient également renforcer le rôle du Conseil en tant que plate-forme de surveillance dans l'ère post-2015. En outre, le dialogue est lancé par le Forum de coopération au développement (DCF) sur les caractéristiques possibles d'un partenariat mondial renouvelé en faveur du développement, et les caractéristiques d'un cadre de suivi et de

reddition de comptes. Des représentants des gouvernements, de la société civile, les organisations philanthropiques, les milieux universitaires et le secteur privé sont engagés dans ces conversations, qui examinent également les implications plus larges - de la coopération au développement - d'un agenda post-2015 de développement.

Le Conseil économique et social jouera un rôle majeur dans la préparation, le suivi et la mise en œuvre d'un programme de développement post-2015. Cela va construire sur le succès du Conseil dans l'examen des progrès sur les OMD à travers l'examen ministériel annuel (AMR), ainsi que son soutien plus large pour faire avancer le programme de développement des Nations Unies. Un dialogue est lancé par le Forum de coopération au développement (DCF) sur les caractéristiques possibles d'un partenariat mondial renouvelé en faveur du développement dans le contexte post-2015, et les caractéristiques d'un cadre de suivi et de reddition de comptes. Des représentants des gouvernements, de la société civile, les organisations philanthropiques, les milieux universitaires et le secteur privé sont engagés dans ces conversations, qui examinent également les implications plus larges - de la coopération au développement - d'un programme de développement post-2015. Le processus de renforcement de l'ECOSOC et le rôle du Conseil sortant de la Conférence de Rio +20 dans l'intégration des trois dimensions du développement durable devraient continuer à renforcer le rôle du Conseil dans la période post-2015.

Le Secrétaire Général a créé l'Équipe spéciale du système des Nations Unies sur le Programme de développement des Nations Unies post-2015. Coprésidé par le Département des Affaires Economiques et Sociales et le Programme des Nations Unies et le Développement, l'équipe rassemble les efforts de plus de 60 agences des Nations Unies et des organisations internationales.

L'équipe de travail se concentre actuellement sur les travaux d'analyse sur le partenariat mondial pour le développement, le suivi et les indicateurs ainsi que le financement pour le développement durable. Dans le but d'apporter des contributions au Groupe de travail de l'Assemblée Générale sur les ODD, l'Équipe d'Assistance Technique a été établi sous l'égide de l'Équipe spéciale afin d'assurer une convergence rapide des processus post-2015 et les ODD.

Dans son premier rapport au Secrétaire Général en mai 2012, *Réaliser le Futur que Nous voulons pour Tous*, l'Équipe spéciale présente une vision de l'Agenda de développement Post-2015 et propose quatre dimensions clés du développement économique et social inclusif, la durabilité environnementale et la paix et la sécurité. Les membres de l'Équipe spéciale ont également préparé une boîte de 18 « pièces-pensées » qui explorent la manière dont différents thèmes pourraient être pris en compte dans un nouveau cadre.

L'Équipe spéciale a publié en mars 2013, un deuxième rapport sur un *Partenariat Mondial Renouvelé pour le Développement*. Le rapport fournit des recommandations sur les dimensions clés et un format potentiel d'un partenariat global dans la période post-2015. Il signale que le partenariat devrait inclure des engagements universels appelant à des actions de tous les pays, en fonction de leurs capacités nationales. Il devrait s'appuyer sur les engagements existants, tels que ceux contenus dans les OMD, le Consensus de Monterrey et le Plan d'application de Johannesburg, mais doit également être élargie et renforcée pour aborder le large éventail de défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

En Juillet 2012, le Secrétaire Général a lancé son Groupe d'Eminentes Personnalités de Haut Niveau, dont le but est fournir des conseils et des recommandations sur l'Agenda de développement Post-2015. Le Groupe est présidé par les Présidents de l'Indonésie et du Libéria et le Premier ministre du Royaume-Uni. Ses 27 membres comprennent des représentants du secteur privé, du monde universitaire, la société civile et les autorités locales. Le Groupe [a] publié son rapport en mai 2013.

Les consultations nationales sur un Agenda de développement Post-2015 sont en cours dans plus de 70 pays. Le Groupe des Nations Unies a organisé une série de onze consultations thématiques, sur les conflits et la fragilité, l'éducation, la durabilité environnementale, la gouvernance, la croissance et l'emploi, la santé, la faim, la nourriture et la nutrition, les inégalités, la dynamique des populations, de l'énergie et de l'eau. Un rapport avec les conclusions préliminaires des consultations nationales et thématiques a été lancé en Mars 2013. »^{vi}

La migration et l'Agenda Post 2015

Différents pays souhaitent voir la migration être incluse dans l'Agenda de développement Post 2015. C'est notamment le cas de la Suisse qui dans sa *Position sur un cadre pour un développement durable après 2015 - Version du juin 2013 approuvée par le Conseil fédéral le 26 juin 2013*, « [...] reconnaît qu'il est nécessaire d'accorder davantage d'attention à la migration afin de profiter de ses avantages économiques et sociaux au niveau mondial. Les mesures nécessaires peuvent être résumées en trois objectifs clés : 1) garantir une migration sûre et légale, notamment en protégeant les droits des migrants et en garantissant leur accès à la justice ; 2) réduire les coûts économiques et sociaux de la migration, notamment en permettant le transfert des droits, en limitant les impôts sur les transferts et en reconnaissant les qualifications des migrants ; 3) aider les migrants à contribuer au développement, par exemple en faisant de la diaspora un acteur pour le développement et en tenant compte de la mobilité et de la démographie lors de l'élaboration de politiques sectorielles.








En concentrant les efforts sur les groupes vulnérables tels que les migrants et en mesurant la progression en la matière par rapport à d'autres objectifs de développement sélectionnés (approche transversale), il serait possible de réduire les inégalités. Sur la base de ces considérations et en raison de son engagement déjà très fort dans ce domaine, la Suisse entend axer ses efforts notamment sur la migration et la problématique de la mobilité humaine. »^{vii}

LA PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ DANS L'AGENDA POST 2015 PARTICULIÈREMENT EN LIEN AVEC LA MIGRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

La participation active et significative des organisations de la société civile est indispensable pour garantir que les droits humains, en particulier les droits des migrants et l'implication de la Diaspora dans le développement, soient présents et promus dans ce nouveau cadre de développement.

ORGANISATIONS ET PAYS INITIATEURS

SUISSE		CO-HABITER www.co-habiter.ch
FRANCE		CMD Europe & United Planet http://cmdeurope.com/
		Immigration Développement Démocratie www.idd-reseau.org
BELGIQUE		Collectif des Femmes Africaines du Hainaut CFAH www.cfah.be
BURKINA FASO		Commission Episcopale pour la Pastorale des Migrants et des Réfugiés
CAMEROUN :		Association Grain de Sable (AGS) http://www.graindesables.org
CANADA :		African and black diaspora global network http://www.abdgn.org/
HAÏTI		Collectif Haïtien sur les Migrations et le Développement
LUXEMBOURG	 COMITÉ DE LIAISON DES ASSOCIATIONS D'ÉTRANGERS	Le CLAE http://www.clae.lu/
MALI	Lafiabougou, Secteur 1 Rue 222 Porte 544 Bamako Mali / Other: Mali Téléphone 223-2029-1117 / 223-7300-7049; 223-7646-6457	Action Aide Aux Familles Démunies (AAFD)
	Kalaban coura BKo Cv rue 53 porte 64 karodi2007@yahoo.fr Téléphone: (00223) 76399010	Fédération des associations de migrants de Mali (FAM)

MAROC		Union pour la Prise de Conscience https://www.facebook.com/UnionPourLaPriseDeConscienceUpc?ref=ts
NIGÉRIA		Tomorrow's Women Development Organization http://tomorrowswomendevlopment.org/
USA		United for the love of Children http://www.ulochildren.org/
		Augustinians International http://www.augustiniansinternational.com/
SENEGAL		Collectif Sénégalais des Africaines pour la Promotion de l'Education Relative à l'Environnement (COSAPERE) http://cosapere.blogspot.be/2011/09/le-collectif-senegalais-des-africaines.html
ANGLETERRE		Diaspora for African Development http://www.dfad.org.uk/
TOGO		Jeunesse Pionnière info@jeunessepionniere.org www.jeunessepionniere.org

- **FORME JURIDIQUE**

Article 60 et suivants du code civil suisse

- **BUREAU DE COORDINATION INTERNATIONALE**

Basé en Suisse et peut-être transféré en Belgique ou en France sur simple décision du Comité de coordination internationale

- **PRISE DE DECISION**

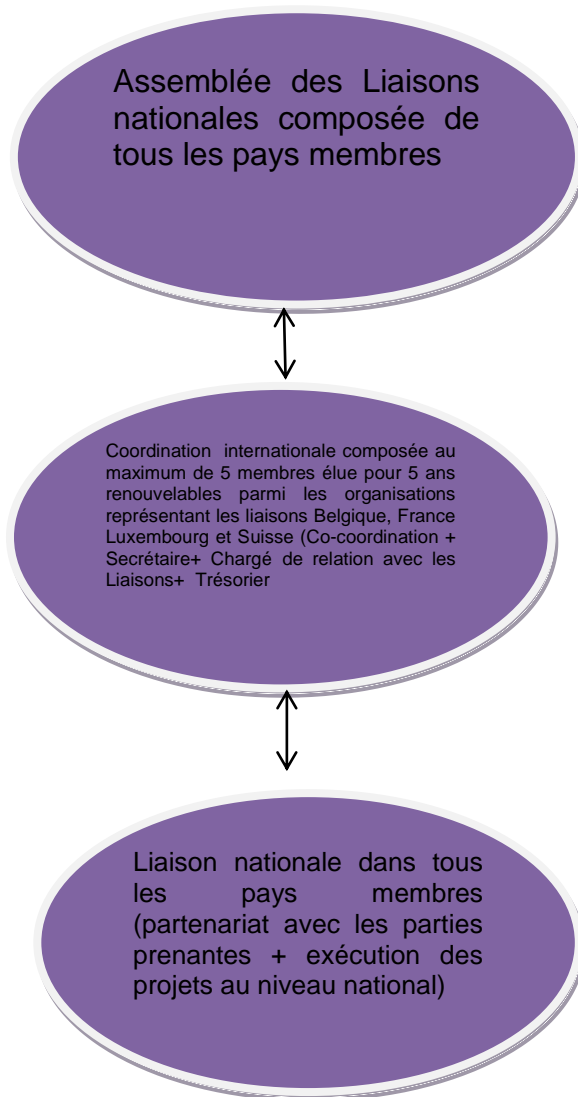
Consensuelle. En cas de situation conflictuelle la Co-coordination tranche.

- **DISSOLUTION**

Décidée par l'Assemblée des Liaisons.

Les avoirs une fois les comptes bouclés, seront donnés à une organisation poursuivant un but similaire.

ORGANIGRAMME



PLAN D'ACTION ET CALENDRIER

- Identification des premiers 15 pays membres, élaboration du concept, du code de bonne conduite et du budget prévisionnel : **juillet – septembre 2013** ;
- Etablissement du Comité international de coordination de l'AFPMD et des liaisons nationales (Relais avec les Gouvernements locaux et coordination de l'exécution des projets au niveau local) : **juillet – octobre 2013** ;
- Envoi d'une demande de qualité de membre au SCSC du HLD et du FMMD : **décembre 2013** ;
- Travail de publicité auprès des pays francophones, de la Francophonie, des pays observateurs, des députés francophones du Conseil de l'Europe, auprès d'autres institutions intéressées et établissement de partenariat : **juillet et continu** ;
- Lancement officiel de l'AFPMD au Conseil de l'Europe ou aux Nations Unies à New York : **octobre 2013** ;
- Etablissement des liaisons nationales dans les autres pays membres, observateurs et intéressés de la Francophonie : **février 2014 – avril 2014** ;
- Demande de statuts d'ECOSSOC : **février 2014** ;
- Contribution aux réunions nationales et internationales en liens avec l'Agenda de Développement Post 2015 et la Migration et le Développement : **continu** ;
- Identification et financement des premiers projets communs entre les Gouvernements et autres institutions et AFPMD en liens avec l'Agenda de Développement Post 2015, la Migration et le Développement : **continu** ;
- Evaluation et audit d'une société indépendante suisse du premier quinquennat de l'AFPMD et présentation des résultats au cours d'une session parallèle au FMMD en 2018 : **2018**
- Adoption du plan d'action du second quinquennat : **2018**

ⁱ <http://www.francophonie.org/-Qu-est-ce-que-la-Francophonie-.html>

ⁱⁱ <http://www.francophonie.org/-Qu-est-ce-que-la-Francophonie-.html>

ⁱⁱⁱ Traduction française <https://www.fmmd.org/en/process/background>

^{iv} Traduction française <https://www.fmmd.org/en/process/civil-society>

^v Traduction française <http://hldcivilsociety.org/about/>

^{vi} Traduction française <http://www.un.org/en/ecosoc/about/mdg.shtml>

^{vii} Position de la Suisse sur un cadre pour un développement durable après 2015 - Version du juin 2013 approuvée par le Conseil fédéral le 26 juin 2013